

**Appel à Manifestation d'Intérêt
(AMI) DTGC TDR 001-2026**

Etude de faisabilité d'un nouveau terminal de la SNIM à Nouadhibou

1. **Objet**

La **SNIM** possède un nouveau terminal minéralier mis en service en 2013, un chenal d'accès qui a subi une opération importante de dragage terminée en 2021 et d'un ancien terminal minéralier qui n'est plus exploité depuis plus de 8 ans.

Pour accompagner son programme de développement et dans le cadre de son programme stratégique de l'entreprise, la SNIM envisage de construire un nouveau terminal minéralier dans le plan d'eau de la baie de Nouadhibou.

Le présent avis a pour objet d'informer et d'inviter les bureaux intéressés remplissant les conditions administratives et techniques requises à participer à l'appel d'offres pour la réalisation d'une étude de faisabilité de ce nouveau terminal minéralier et de son circuit de chargement au niveau des installations portuaires de la SNIM à Nouadhibou.

2. **Bureaux admis à concourir**

Sont admis à concourir les Prestataires (bureau d'études ou un groupement de bureaux d'études), pouvant justifier de leurs capacités juridiques, techniques et financières, et étant en règle avec toutes leurs obligations légales.

3. **Etendue de l'étude**

L'étude de faisabilité (technique et financière), qui sera confiée au Prestataire retenu, couvrira:

- L'ouvrage maritime à concevoir : constitué d'une structure d'accès depuis le rivage et du quai de chargement des navires et de toutes les structures associées,
- Le circuit de chargement composé de chaîne de convoyage et des deux chargeurs de navires, qui commence à partir du point de raccordement avec les installations terrestres et se termine au bout de flèches des chargeurs
- L'analyse de la chaîne amont du parc de stockage (les engins de parcs et le système de convoyage) et l'étude de ce qui est requis pour la mise en harmonie de son débit avec celui du nouveau port qui doit se situer entre 2x 10 000 t/h à 2 x 12 000 t/h
- Proposition de raccordement du chenal existant au nouveau port avec estimation du volume global de dragage éventuel nécessaire.
- Recommandations sur la meilleure méthode de démolition de l'ancien port, actuellement en abandon, dont l'emplacement pourrait être utilisé pour l'implantation du nouveau terminal.

4. **Critère de qualification**

Pour la recevabilité technique des offres, le soumissionnaire doit prouver qu'il a réalisé au moins 2 missions similaires.

5. **Financement** SNIM

6. **Manifestation d'intérêt**

Les prestataires intéressés peuvent exprimer leur souhait de participation à l'Appel d'Offres en formulant une demande écrite à l'Email suivant : **sbmaalouma@snim.com** en mettant en copie L'E-mail : **mb.salek@snim.com**

7. **Date limite de manifestation d'intérêt**

La date limite de manifestation d'intérêt est le 03/04/2026 au plus tard 12H GMT.

NB : Seuls les candidats qui auront manifesté leur intérêt seront consultés pour cet appel d'offres, qui sera lancé sur la plateforme ARIBA de la SNIM.

Afin d'identifier les candidats potentiels pour la consultation sur ARIBA, la SNIM se réserve le droit de procéder à une présélection préalable basée sur l'analyse des références fournies. Seuls les candidats retenus à l'issue de cette phase recevront les Termes de Référence (TDR) et seront invités à soumissionner via la plateforme ARIBA.

8. **Langue des offres** Français